



RESEAU SANTE ET VULNERABILITE

Compte rendu de la réunion du 28 avril 2023

Dans les locaux de la communauté de communes de Yenne

Participant(e)s :

Anaële Brevart EMGP
Corinne Bonet Psychologue
Anne-Laure Bazin Conseil Départemental
Nicolas Delgrange Conseil Départemental
Marie-Laure Rullet Conseil Départemental
Clara Hochart Conseil Départemental
Anne Laure Mercier Maison des Réseaux
Sylvie Fresquet Conseil Départemental
Mylene Olliet UDAF
Vincent Legris Addictions France
Tine Renevier AEL – MSP du Guiers
Stéphanie Naturani CMP Yenne
Emilie Buttin CRSB
Sébastien Montenbault Pélican
Janine Bazin Parisolidarité
Antoine Henry La sasson
Maya Sedano Ligue contre le cancer
Marine Lestrehan Conseil Départemental
Aurélie Thouvenot Conseil Départemental
Aurore Hermet APF France Handicap
Marine Carmassi UDAF
Anne-Laure Pedinotti Conseil Départemental
Nadia Bosseler UDAF

Excusés :

Aliette Morel Resa
Stéphane Lebeltel SAVS
Laurence Gille EMGP
Catherine Plassais Conseil Départemental
Stéphane Martinotti Directeur Général des services CCVG
Martine Lejeune France Alzheimer
Marianne Machurat CMP Yenne
Karine Querlioz Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Ordre du jour :

- **Présentation du Point Conseil Budget (PCB)** avec Mylène Olliet, intervenante sociale à l'UDAF de la Savoie,
- **Discussion autour de la Cellule de Recueillement des Informations Préoccupantes (CRIP)** avec Nicolas Delgrange, Chef de Service Enfance Jeunesse Famille à la Maison Sociale du Département de l'Avant-Pays savoyard,
- Actualités des partenaires.

Présentation du Point Conseil Budget (PCB) avec Mylène Olliet, intervenante sociale à l'UDAF de la Savoie

Les Points Conseil Budget de l'UDAF ont été mis en place en 2020. Ils constituent un lieu de ressources et d'informations sur l'éducation budgétaire. Le PCB propose ainsi un accompagnement ponctuel préventif à tout adulte résidant sur le Département.

Nadia Bosseler et Mylène Olliet travailleuses sociales à l'UDAF, formées par l'UNAF et la Banque de France, conseillent les usagers en réalisant des diagnostics socio-financiers, en vérifiant l'ouverture des droits et en diffusant informations et conseils.

Si la situation nécessite un accompagnement approfondi ou une demande d'aide financière, une orientation est proposée vers le service social de secteur.

Sur l'Avant Pays Savoyard la permanence gratuite du Point Conseil Budget a lieu sur rendez-vous un mardi par mois au sein du CLIC & Ressources Place des Tilleuls 73240 St Genix les Villages. Pour prendre rendez vous contactez le 04 79 70 88 44 ou pcb@udaf73.fr

N'hésitez pas à communiquer sur l'action en diffusant Flyers et affiches que vous trouverez ci-joint :

[Plaque-PCB.pdf \(respects73.fr\)](#)

[UDAF Point-Conseil-Budget A5 Word.pdf \(respects73.fr\)](#)

[UDAF Aff Point-Conseil-Budget A3 Word.pdf \(respects73.fr\)](#)

L'UDAF propose également :

- une action Info Soutien aux Tuteurs familiaux (ayant officialisé ou non leur statut) qui apporte un soutien personnalisé [Tuteur Familiaux \(respects73.fr\)](#)
- un « Café tuteur » lieu d'échange entre tuteurs familiaux (ayant officialisé ou non leur statut) [Flyer Cafés-tuteurs.pdf \(respects73.fr\)](#)
- un service de médiation familiale et un service de médiation familiale intergénérationnelle [MEDIATION FAMILIALE intergenerationnelle \(respects73.fr\)](#)



La cellule de recueil des informations préoccupantes



Le cadre d'une information préoccupante

- **Loi du 10 juillet 1989** relative aux mineurs maltraités: compétence du conseil départemental.
- **La loi 2007** crée la CRIP et les conditions d'une évaluation pluridisciplinaire pour évaluer si l'enfant est en danger ou en risque de l'être selon 5 critères: la santé, la sécurité, la moralité, l'éducation et le développement.
- **Loi 2015**: clarifie la procédure de signalement pour les professionnels de santé
- **loi 2016**: renforce la capacité d'évaluation en urgence et la pluriprofessionnalité
- **Loi 2022**: instaure le référentiel HAS comme cadre légal



La crip:

Pluridisciplinaire (social, direction, médical, psychologique)

Sur l'APS:

Directrice territoire, chef de service EJF, médecin PMI, psychologue, secrétaire assistante.

Dans d'autres départements peuvent s'ajouter: psychiatre, juriste...



Vie sociale

L'IP

- Une information transmise au président du conseil départemental de manière anonyme ou personnelle ou professionnelle concernant des inquiétudes sur les conditions de vie d'un ou plusieurs mineurs.
- 119: numéro national de dépôt d'une IP
- Centres sociaux, PMI: recueil direct
- Transmission par réquisition par voie de justice (parquet, juge des enfants)
- Transmission par voie professionnelle à la DEJF



Vie sociale

Réception de l'IP

Evaluation en CRIP des éléments d'inquiétudes:

- N'est pas qualifié: soit traité en secteur, soit prise en compte dans suivi en cours, soit classement sans suite.
- Qualifié IP: Evaluation en 15 jours si urgent ou 3 mois

Choix du binôme évaluateur

Envoi du courrier aux familles avec le flyer IP



Vie sociale

La posture d'évaluation

▲ évaluation des besoins de l'enfant, pas uniquement des éléments d'inquiétudes

- Diversifier les formes de l'entretien en utilisant les outils préconisés par l'PHAS (grille d'entretien, le jeu de l'oie, l'arbre familial, la grille d'observation des enfants 0-2 ans, etc.)
- La posture parentale permet d'évaluer le degré de danger
- L'objet de l'évaluation d'IP doit être sur la notion de danger et de risque de danger sans commencer à mettre en place des actions d'accompagnement socio-éducatives.
- Evaluation de l'ensemble des domaines juridiques relatifs aux besoins de l'enfants: Santé, Sécurité, Moralité, Education et Développement (SSMED);



Vie sociale

- La grille d'entretien
- Le jeu de l'oie
- La grille d'observation des 0-2 ans
- Guide d'accompagnement d'évaluation HAS (livret 3)
- etc.



Le jeu de l'oie



- Evaluation du risque de danger ou de danger
- Conclusion pour chaque enfant qu'il soit l'objet de l'IP ou non
- Focalisée sur les besoins de l'enfant
- Evaluation des capacités parentales pour répondre aux besoins de l'enfant
- Evaluation de l'environnement familial (ressources)
- Préconisations d'accompagnement, mais la CRIP ne décide pas d'une mesure éducative à mettre en place.
- lu à la famille en fin d'évaluation.



- En suite d'évaluation:
 - Classement sans suite
 - Suivi secteur
 - Évaluation familiale EJF
 - Transmission autorité judiciaire
 - Courrier si professionnel signalant sur les suites données



Actions principales de prévention et de protection de l'enfance

La Cellule de Recueil des informations préoccupantes

Evaluation des informations préoccupantes transmises de manière anonyme ou par un professionnel,

Modalités :

- ▶ Non qualifiée d'information préoccupante, possible transmission au service en charge de la mesure en cours.
- ▶ Evaluation en urgence (maximum sous 15 jours)
- ▶ Evaluation en 3 mois par un binôme pluridisciplinaire

Décisions possibles :

- ▶ Classement sans suite, possible orientation vers le droit commun (prévention spécialisée, PMI, structure de soins, ...)
- ▶ Mesure administrative
- ▶ Saisine judiciaire

Plateforme d'évaluation familiale

Instance administrative pluridisciplinaire, où sont invités les parents, les enfants et les partenaires qui interviennent dans la situation.

Les mesures administratives (avec l'accord de l'autorité parentale décision en plateforme d'évaluation familiale)

- ▶ **Intervention Sociale et Familiale (ISF) :** intervention au domicile de la famille à raison de 2 à 6 heures par semaines pour un soutien à la parentalité dans l'organisation du quotidien.
- ▶ **Aide Educative à Domicile (AED) :** Intervention d'une éducatrice à domicile ou en rendez-vous à raison d'une rencontre toutes les deux semaines.
- ▶ **Bilan Educatif Préventif (BEP) :** mesure d'investigation pour éclairer le fonctionnement familial et éventuellement orienter vers la mesure adaptée.
- ▶ **Service d'Action Sociale et Educatif de Proximité Par chemins (6 -12 ans) :** intervention 2 à 3x/semaine sur un site d'accueil de l'enfant + entretiens familiaux et une partie des vacances scolaires.
- ▶ **Service d'accompagnement des familles (SAF) :** intervention 2 à 3x/semaine au domicile + entretiens familiaux.
- ▶ **Accueil Provisoire (AP) :** Accueil de l'enfant en établissement ou en famille d'accueil pour une durée déterminée avec la famille.

Les mesures judiciaires (décidées par le Juge des Enfants)

- ▶ **Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) :** intervention au domicile ou en rendez-vous environ une fois par mois.
- ▶ **Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) :** évaluation pluriprofessionnelle d'une situation familiale sur une durée de six mois, préconisations au Juge des Enfants.
- ▶ **Service d'Action Sociale et Educatif de Proximité Par chemins (6 à 12 ans) (SASEP) :** enfants : intervention 2 à 3x/semaine sur un site d'accueil de l'enfant + entretiens familiaux et une partie des vacances scolaires.
- ▶ **Service d'accompagnement des familles (SAF) :** intervention 2 à 3x/semaine au domicile + entretiens familiaux.
- ▶ **Placement par Jugement en Assistance Educative :** accueil de l'enfant en établissement ou en famille d'accueil, modalités de rencontres enfant/famille fixées par le magistrat
- ▶ **Les Ordonnances de Placement Provisoire (OPP) :** Placement en urgence de l'enfant sur décision du Parquet ou du Juge des Enfants.

50b route du stade. 73240 Saint-Genix Les Villages
04 56 42 43 13

Actualités des partenaires

Groupe Réseau Handicap « Une place pour chacun(e) » de la Communauté de Commune Cœur :

Le Groupe Réseau poursuit ses activités. Une réunion ouverte à tous les partenaires a eu lieu le 4 mai dernier pour réaliser un bilan à mi-parcours des actions et travailler les perspectives. Le groupe réseau a développé un accueil de répit itinérant pour les familles et enfants à besoins spécifiques. Le dispositif est ainsi déployé à titre expérimental lors d'actions spécifiques sur la communauté de communes.

Prochains temps forts :

- Le 6 mai 2023 à 17h30 : Espace-Temps Mouvement (répit parent, enfant) au Cinéma de St Pierre d'Entremont. Les enfants à besoins spécifiques seront accueillis par des professionnels dans des ateliers ludiques pendant que les parents assisteront à une sélection de courts métrages. Tout le monde est invité, séance offerte, évènement inclusion !!
- Le 2 Juin 2023 à 19h00 : CONFERENCE sur les risques liés à la prématurité, avec I. Kuipers neuropsychologue, à la mairie de St Pierre de Chartreuse. <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/4557e2ab>
- Le 10 Juin de 10h00 à 12h00 : CONFERENCE sur les Enfants à Haut Potentiel avec C. Magnin ergothérapeute et MP Turc formatrice, à la salle polyvalente d'Entre deux Guiers. <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/32dad889> Un Espace-Temps Mouvement est proposé sur la durée de cette conférence, les enfants à besoins particuliers seront accueillis par une équipe de professionnelles dédiées.

Plus d'informations auprès de Karine Querlioz Référent Handicap Inclusion 04 76 66 65 22 / 07 84 34 85 90 Mail soutien.enfance@cc-coeurdechartreuse.fr

[affiche-conf-PREMATURITE .pdf \(respects73.fr\)](#)

[affiche-conf-HPI .pdf \(respects73.fr\)](#)

Centre Socio culturel Agir Ensemble localement :

Assemblée Générale le vendredi 12 mai à la Salle des fêtes de Saint Alban de Montbel, à partir de 18h30.



APF France Handicap :

APF France handicap démarre une étude de faisabilité sur l'Avant Pays Savoyard pour repérer les besoins d'accueil de jour, d'accès à la vie sociale et de temps de répit des aidants familiaux pour les adultes ayant un handicap moteur avec ou sans troubles associés. Aurore Hermet, Chef de service de l'accueil de jour au foyer les Hirondelles, ira ainsi à la rencontre des partenaires et des personnes en situation de handicap et leurs familles de l'Avant Pays Savoyard pour recueillir leurs besoins et évaluer si une réponse complémentaire peut être travaillée.

Plus d'informations et prises de contact possible auprès de Mme Hermet auore.hermet@apf.asso.fr

Ligue contre le cancer :

La ligue de Savoie peut prendre en charge des accompagnements nutritionnels et des soutiens psychologiques sans critères financiers. Depuis peu, le comité peut également financer 4 séances à domicile d'accompagnement en soins socio esthétiques et 2 séances pour le proche aidant pour un soin de bien-être. La socio-esthéticienne sur l'Avant Pays Savoyard est Jodie Morin.

Groupe de travail Violences conjugales :

Une formation va être organisée le 10 octobre 2023. Elle sera ouverte à tous mais aura un focus sur les besoins des professionnels médicaux et para médicaux. Un questionnaire est en cours de diffusion.

Prochaine réunion du groupe opérationnel le 9 juin 2023.

La prochaine rencontre du réseau se tiendra le vendredi 16 juin 2023 de 9h à 12H